# Compte rendu sommaire du Conseil municipal 28/06/2018

Convocation du 20/06/2018

Le Jeudi 28 Juin 2018 à 20h30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en assemblée ordinaire, sous la présidence de Monsieur Gérard CLEMENT, Maire.

<u>Étaient présents</u>: Mmes RHODE, GOSSART et THIMOND, Mrs CLEMENT, BURET, TESSIER, GUILLAUT, LETANG, LOUIS, DESVEAUX et GOSSART.

Était invitée et présente : Mlle Tessier Rose

Après lecture du procès-verbal de la dernière séance adopté à l'unanimité, il est passé comme suit à l'ordre du jour :

Madame THIMOND est nommée secrétaire de séance

# 1. Débat sur les orientations du PADD ( Projet d'Aménagement et de Développement Durable) du PLUI :

Après débat au sein du conseil municipal le ressenti est le suivant : favoriser les communes importantes au dépend des petites communes

#### 2. Nom des rues du village :

Il est proposé au conseil municipal de modifier le nom des rues suivants :

- -la place de l'église deviendrait : place de l'église saint Almire : le conseil municipal approuve à l'unanimité
- -la rue de l'église deviendrait La rue des Sabotiers : cette décision est validée à l'unanimité par le conseil municipal
- -La rue du Nord deviendrait la rue jean jousse : 4 pour, 5 contre, 2 absentions. La rue du Nord garde sa dénomination pour l'instant.
- -Le square intergénérationnel qui sera situé à côté du boulodrome sera baptisé le square Julienne Blazy : le conseil municipal approuve à l'unanimité sous réserve d'acceptation de ses ayants droits.
- -La place du monument aux morts deviendrait place de la liberté : le conseil municipale approuve à l'unanimité

Ces changements seront officialisés début 2019.

#### 3. Point sur les travaux en cours et à venir :

- Balayage mécanisé des caniveaux du bourg : 6 juillet 2018.
- Ouvrage d'art : les travaux reprennent sur les ponts de la Hulotière, de la Petite Boissière, de la mairie, d'Ivry, et de Savigné.

#### 4. Forfait ménage de la salle des fêtes :

Le conseil municipal décide d'ajouter 30 € à tous les tarifs de location à compter du 1er juillet 2018.

#### 5, Achat calcaire pour les chemins privés :

Le conseil municipal est d'accord sur le principe de mettre à disposition du calcaire pour entretenir les chemins privés. Reste à définir la procédure de distribution.

#### 6. Questions diverses

# \* contrôle sanitaire de l'eau

reçu en mairie le 06-06, courrier indiquant des analyses effectuées en février, restaurant scolaire, Théligny. Bonne qualité de l'eau.

# \* Élevage de chiens à Théligny

Courrier reçu par la DDPP( Direction Départementale de la Protection des Populations).

# \* Immeuble en péril ordinaire place de la Mairie

Le plancher intérieur s'est écroulé. Le propriétaire a fait les travaux de consolidation nécessaires.

#### \*Point conseil école :

Effectif stable pour 2018-2019.

### \* 14 juillet

Rendez vous à 11 h à l'arsenal des pompiers pour le défilé et vin d'honneur servi par la suite.

# \*Subvention exceptionnelle Jean Jousse:

Il est décidé de verser exceptionnellement une subvention de 1800€ afin que la fondation Jean Jousse puisse embaucher une animatrice culturelle pour animer les dimanches archéologique.

La prochaine réunion se tiendra le 07 Septembre 2018 à 20h30.